

Le 17 octobre 2024

Municipalité de Chambord
Province de Québec

Jeudi 17 octobre 2024, à 19 h 00, à la salle du conseil de la Mairie au 1526 rue Principale, Chambord, ouverture de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Chambord, sous la présidence de son honneur monsieur le maire Luc Chiasson.

Sont également présents les conseillers, mesdames Julie Girard-Rondeau et Lise Noël et messieurs Alphonse Fortin et Gérald Genest.

La greffière-trésorière fait lecture de l'avis spécial suivant :

MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD

AVIS DE CONVOCATION SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À Mesdames,
À Messieurs,

Luc Chiasson	maire
Mario Bolduc	conseiller
Lise Noël	conseillère
Alphonse Fortin	conseiller
Julie Girard-Rondeau	conseillère
Robin Doré	conseiller
Gérald Genest	conseiller

Mesdames,
Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Chambord est convoquée par les présentes par Julie Caron, greffière-trésorière, pour être tenue à la salle du conseil de la Mairie au 1526 rue Principale, Chambord, le 17 octobre 2024 à 19 h 00, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

- 1) Présences
- 2) Avis de convocation
- 3) Période de questions
- 4) Octroi du mandat pour l'entretien hivernal des voies privées ouvertes au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant
- 5) Nomination au poste d'inspecteur municipal
- 6) Octroi du mandat à Progestion - Service d'accompagnement
- 7) Période de questions
- 8) Clôture de la séance

DONNÉ ce onzième jour du mois d'octobre 2024.

La directrice générale et greffière-trésorière,

Julie Caron
JC

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Julie Caron, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Chambord, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des deux (2) endroits désignés par le conseil et en le signifiant par envoi électronique aux membres du conseil municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce onzième jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingt-quatre.

Julie Caron
Directrice générale et greffière-trésorière

JC

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents sur le territoire de la Municipalité assistent à la séance et renoncent à l'avis de convocation conformément à l'article 157 du code municipal.

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉSOLUTION 10-263-2024 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Alphonse Fortin, appuyé par madame Julie Girard-Rondeau, et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- D'approuver l'ordre du jour ayant été dressé avec l'avis de convocation reçu pour la présente séance.

RÉSOLUTION 10-264-2024 OCTROI DU MANDAT POUR L'ENTRETIEN HIVERNAL DES VOIES PRIVÉES OUVERTES AU PUBLIC PAR TOLÉRANCE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté la résolution 10-299-2017 ;

CONSIDÉRANT QUE le 7 octobre à 10 h prenait fin le processus d'appel d'offres public sur invitation ;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'ouverture des soumissions en date du 7 octobre 2024 pour l'entretien hivernal des voies privées ouvertes au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant situées sur le territoire de la Municipalité de Chambord, voici le soumissionnaire qui a présenté la plus basse soumission conforme ;

Entrepreneur	Secteur	Montant pour 4 années
9102-3747 Québec inc.	La Pointe	441 520.83 \$
Groupe 3D	La Pointe	241 596.37 \$
2553-7317 Québec inc.	La Pointe	312 732.00 \$
Déneigement et entretien Sassy	La Pointe	255 896.21 \$

Entrepreneur	Secteur	Montant pour 4 années
9102-3747 Québec inc.	Val-Jalbert	308 464.13 \$
Groupe 3D	Val-Jalbert	165 626.00 \$
2553-7317 Québec inc.	Val-Jalbert	374 818.50 \$
Déneigement et entretien Sassy	Val-Jalbert	217 985.70 \$

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par monsieur Alphonse Fortin, appuyé par madame Julie Girard-Rondeau et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- Que le préambule qui précède fasse partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit ;
- 2- D'octroyer le mandat d'entretien hivernal des voies privées ouvertes au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant pour le secteur de la Pointe à Groupe 3D pour les saisons 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028 avec une option d'une cinquième (5) année pour un montant total avec taxes de 241 596.37 \$.
- 3- D'octroyer le mandat d'entretien hivernal des voies privées ouvertes au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant pour le secteur Val-Jalbert à Groupe 3D pour les saisons 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028 avec une option d'une cinquième (5) année pour un montant total avec taxes de 165 626.00 \$.

RÉSOLUTION 10-265-2024

NOMINATION AU POSTE D'INSPECTEUR MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE le processus de dotation au poste d'inspecteur municipal temps plein un an (possibilité de renouvellement) a été effectué dans son ensemble ;

CONSIDÉRANT QUE le comité des ressources humaines recommande l'embauche de madame Annie Gagnon ;

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par monsieur Gérald Genest, appuyé par monsieur Alphonse Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution ;
- 2- D'autoriser l'embauche de madame Annie Gagnon comme inspectrice municipale temps plein un an (avec possibilité de renouvellement) selon l'affichage du 11 septembre 2024 ;
- 3- Que la rémunération de madame Gagnon corresponde à l'échelon 85 % de la classe d'emploi 8 prévue dans la convention collective de travail ;
- 4- D'autoriser madame Annie Gagnon, inspectrice, à agir comme inspectrice en bâtiment et en environnement chargée de l'application des règlements en matière d'urbanisme, soit les règlements de zonage, de lotissement, de construction, de permis et certificats de dérogation mineure et autres règlements municipaux adoptés en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q.c. A-19.1), ainsi qu'en

vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement devant être appliquée par les municipalités dont, entre autres, le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, le Règlement sur le captage des eaux souterraines, le Règlement sur la qualité de l'eau potable, le régime transitoire de gestion des zones inondables, des rives et du littoral et circonstances survenus dans l'exécution des fonctions de l'inspecteur pour le compte de la Municipalité de Chambord.

- 5- D'autoriser monsieur Luc Chiasson, maire, ou le maire suppléant et madame Julie Caron, directrice générale, ou madame Sandra Gaudreault, directrice aux finances, à signer ladite entente d'embauche.

**RÉSOLUTION 10-266-2024
OCTROI DU MANDAT À PROGESTION - SERVICE
D'ACCOMPAGNEMENT**

Il est proposé par madame Lise Noël, appuyée par madame Julie Girard-Rondeau et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le mandat à Progestion pour des services d'accompagnement pour une banque d'heure de 50 heures au taux horaire de 175 \$ financé par le surplus accumulé non affecté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

**RÉSOLUTION 10-267-2024
FERMETURE DE LA SÉANCE**

L'avis de convocation de la séance extraordinaire étant épuisé, il est proposé par monsieur Alphonse Fortin, appuyé par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit clôturée à 19 h 14 et que la prochaine séance se tienne le 4 novembre 2024.

Le maire,

La greffière-trésorière,

Luc Chiasson

Julie Caron

« Je, Luc Chiasson, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».